

COMMUNE DE GRAIGNES-MESNIL-ANGOT
AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL DE 6 LOTS
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Nom et adresse de l'organisme acheteur : COMMUNE DE GRAIGNES-MESNIL-ANGOT – 1 Place Alphonse-Voydie – 50620 GRAIGNES-MESNIL-ANGOT
☎ : 02.33.56.80.64, @ : mairie.graignes@orange.fr
2. Procédure de passation : procédure adaptée
3. Type de marché : marché de travaux
4. Objet du marché : Aménagement d'un lotissement communal de 6 Lots
5. Décomposition des lots :
 - Lot 1 : Terrassement – Assainissement – Voirie
 - Lot 2 : Réseaux souples
 - Lot 3 : Espaces verts
6. Délai d'exécution des travaux : Le délai d'exécution est laissé à l'initiative des candidats. Il ne devra pas dépasser les délais plafonds fixés dans l'acte d'engagement.
Date prévisionnelle de commencement des travaux : SEPTEMBRE - OCTOBRE 2020
7. Renseignements : Les éventuelles questions sont désormais à déposer sur le profil acheteur
8. Interlocuteur technique : PRY TECH – 210 rue Alexis de Tocqueville – Parc d'Activités du Golf – 50000 SAINT-LO, ☎ : 02.33.75.64.20 - courriel : contact@prytech.fr
9. Les offres devront être remises pour le : MERCREDI 22 JUILLET à 17H00
10. Délai de validité des offres : 120 jours
11. Justifications à produire : Conformément aux conditions fixées dans le règlement de consultation.
12. Critères de jugement des offres: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :
 - prix des prestations : 90 points
 - délai d'exécution : 10 points
12. Modalité de retrait des dossiers : le dossier de consultation des entreprises est uniquement disponible gratuitement sur la plateforme <https://www.manche-repro.com>
13. Modalité de dépôt : L'entreprise transmettra sa réponse dématérialisée sur le site : <https://www.manche-repro.com>
14. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif - 3 rue Arthur Le Duc – 14000 CAEN
16. Date d'envoi à la publication : 02/07/2020

→ CHOIX DU JOURNAL : **OUEST FRANCE**
→ DATE DE PARUTION : **LE PROCHAIN NUMERO**
→ JOURNAUX JUSTIFICATIFS DE PARUTION : **1 à l'expéditeur et 1 au facturé**
→ PRESENTATION DE L'ANNONCE : **Présentation classique composée sur une colonne**
→ ACCUSE DE RECEPTION : **Oui par mail : contact@prytech.fr**
→ FACTURE à établir et à envoyer à : **COMMUNE DE GRAIGNES-MESNIL-ANGOT – 1 Place Alphonse Voydie – 50620 GRAIGNES-MESNIL-ANGOT**

→ EXPEDITEUR :
PRY TECH
210 rue Alexis de Tocqueville
Parc d'Activités du Golf
50000 SAINT-LO

Date : 02/07/2020
Signature :

